

Ecole Élémentaire Emile Serre
Place Mancest
78640 Neauphle-le-Château
Tél. : 01 34 89 24 43



COMPTE RENDU du Conseil d'Ecole Élémentaire N°2 Du 19 février 2019 à 19h

Présents

Enseignants :

Mme Coscino-Mollard Directrice,
Mmes Tournesac, Larigaldie, Baraud, Vansteene, Gourlé, Lindron, Cauquil-Poulain, Brière, Lange, Wuillai
Mme Defay (RASED)

Délégués de parents d'élèves :

F.C.P.E : Mmes Kloj, Cibin, Pierrey, Lagasse Benezech, Cabrera, Rouverand

Représentants de la mairie :

Mmes Blanc, Venant, Tollet

Ordre du jour

A- Fonctionnement du conseil d'école :

- Approbation du procès-verbal du 1^{er} conseil
- Règlement intérieur : modalités d'application et de promotion auprès des élèves.

B- Vie scolaire :

- RASED : présentation, accompagnement des élèves
- Projet d'école : mise en œuvre
- Sécurité : exercices
- Liaison avec la maternelle, le collège, le périscolaire
- Projets et sorties des classes

C- Questions Mairie :

- Compte-rendu de la réunion sur le PEDT
- Informatique, TNI, Internet : état des lieux, besoins
- Commande investissement : meubles classes
- Facturation cantine et accueil de loisirs
- Travaux à venir

A – FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ECOLE

Approbation du procès-verbal du 1^{er} conseil d'école :

Le procès-verbal du 1^{er} conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

Règlement intérieur : modalités d'application et de promotion auprès des élèves :

Le règlement intérieur est distribué aux enfants à chaque rentrée, signé et conservé dans le cahier de liaison.
Il vit et évolue : ajout au 1^{er} conseil, dans « Règles de vie », d'un paragraphe sur la protection des enfants et dans « sécurité », de l'utilisation interdite de téléphone portable ou tout équipement disposant de communications électroniques (sauf utilisation pour un handicap). Il est rappelé aux enfants et aux parents, si besoin, en cas de manquement.

Dans le cadre du Projet d'école (Axe C : Education Morale et Civique, vivre en société, se préparer à devenir citoyen) nous avons travaillé l'année dernière sur le règlement intérieur et son appropriation par les élèves. Un règlement des enfants a été inclus dans le règlement intérieur.

B- VIE SCOLAIRE

RASED :

Le réseau d'aide (RASED) est composé de 3 personnes, pour Neauphle-le-Château : Nadia Farge, maître E (dominante pédagogique : enfants ayant des difficultés d'apprentissage), Patricia Mallard, maître G (dominante rééducative : motricité, rééducation par le jeu) et Laurence Defay, psychologue scolaire.

L'équipe enseignante rencontre les membres du Rased en début d'année : temps d'échanges sur une journée où les enseignants sont remplacés à tour de rôle et peuvent ainsi aborder les problèmes éventuels et faire le lien avec l'année précédente.

Laurence Defay intervient de manière individuelle, avec l'autorisation des parents puis les rencontre mais elle peut aussi observer en classe. La psychologue scolaire peut aussi faire un bilan psychométrique lorsqu'il y a une problématique scolaire. Nadia Farge voit les élèves en petit groupe 2 fois par semaine. Patricia Mallard fait un bilan en 3 séances puis rencontre les familles.

Les équipes éducatives, constituées par la Directrice avec les parents, l'enseignant, le RASED et les partenaires extérieurs sont très utiles. Elles permettent de faire du lien et de rencontrer tous les partenaires, puis de décider éventuellement d'une demande auprès de la MDPH (Maison Départementale du Handicap) Si l'enfant a besoin d'une compensation : soins, aide humaine...

Le RASED peut être contacté directement par les parents, les coordonnées sont affichées à l'école : Tel :01 34 89 53 90 Privilégier les mails : rased.beynes@ac-versailles.fr.

Pour la psychologue scolaire : laurence.defay@ac-versailles.fr

Laisser un message avec les coordonnées complètes.

Laurence Defay fait partie du Pôle Ressource Intimidation scolaire. Il s'agit, si besoin, d'intervenir sur une école dans une situation où un groupe met de côté un enfant. L'idée étant de dénouer très vite la situation avant qu'elle s'aggrave. Les enfants sont reçus en essayant de faire émerger de l'empathie, pas de culpabilisation. Cette méthode est efficace. Certains enseignants et psychologues scolaires sont formés pour intervenir dans les écoles.

Projet d'école : Mise en œuvre

Vivre ensemble :

Afin de faciliter les différents jeux dans la cour, nous avons travaillé avec les élèves sur l'aménagement de l'espace : traces au sol, malle de jeux dans chaque classe.

Les deux cours CP/CE1 et CE2/CM1/CM2 permettent de profiter de l'espace et cela sécurise les petits.

Un planning pour les jeux de balles a été instauré et, avec les propositions de diabolos, élastiques, cordes, les enfants découvrent d'autres jeux et jouent moins au foot.

Le préau est réservé aux jeux calmes (création d'un affichage).

Les enfants peuvent lire leurs livres personnels.

Poésie :

Eveil des enfants à la poésie : semaine en poésie du 15 au 19 avril. Les enfants vont créer des poésies, les lire dans les classes des petits.

Projet Eco-Ecole :

Eco-Ecole est un label international d'éducation au développement durable. Toutes les classes sont entrées dans le projet. Cette année, nous travaillons sur les déchets, leur tri et leur réduction.

Deux délégués (fille/garçon) ont été élus dans chaque classe afin de représenter les élèves lors des comités de pilotage du projet. Ces comités réunissent des représentants de l'école (élèves, enseignants), de l'accueil de loisirs, de la mairie et des parents. Depuis le début de l'année, le tri du papier et des instruments d'écriture est fait dans chaque classe. Les enfants ont fabriqué pendant l'accueil de loisirs de très jolies boîtes pour le tri. Le papier est déposé 2 fois par semaine dans la poubelle jaune par les élèves (les grands aident les petits) et les instruments d'écriture sont collectés via le collège de Jouars pour être recyclés en mobilier de jardin.

Autres actions citoyennes : ne pas gâcher l'eau, tri des vêtements. Nous demandons la labellisation, elle est valable 1 an. L'école souhaite développer le partenariat avec la maternelle, la mairie...

Sécurité : Exercices

Il y a 3 exercices d'**évacuation incendie** par an, le 1^{er} a eu lieu le 25/09/2018 en 2 min 55s. Tout se déroule très bien, les élèves sont habitués.

Deux exercices du **PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sûreté) ont déjà eu lieu : **intrusion** le 16/10/2018, les élèves se sont cachés sous les tables dans chaque classe. Cet exercice s'est déroulé sans aucune difficulté, les élèves avaient été bien préparés en amont. Un 2^{ème} exercice du PPMS : **confinement** s'est déroulé le 25/01/2019 pendant 1h45: il s'agit d'exercer les élèves à tenir un temps long. Les parents sont prévenus, les enfants bien préparés. Pour l'exercice intrusion, chaque enseignant dispose d'un bip pour donner l'alerte.

En ce qui concerne le confinement, il nous faudrait un 3^{ème} signal. Pour l'instant la directrice sonne la corne de brume mais elle n'est pas suffisamment audible par toutes les classes.

Les parents sont toujours prévenus des exercices du PPMS (date commune à plusieurs circonscriptions).

Pour l'exercice incendie, la directrice choisit la date et l'heure (1^{er} exercice en septembre), les enseignants ne sont pas avertis.

La directrice de l'école élémentaire a présenté le fonctionnement du PPMS lors d'une réunion rassemblant les directeurs de l'accueil de loisirs des écoles maternelle et élémentaire ainsi que tous les animateurs.

2 autres zones de confinement ont ainsi été créées pour l'accueil de loisirs (salle de jeux et cantine).

Liaison avec la maternelle, le collège, le périscolaire

Maternelle : Les CE1 sont allés lire des histoires à la Grande section et aux Moyens/Grands. Les CP et CE1 ont assisté à un spectacle de Pakita à la Maison du Jeu de Paume avec les maternelles. Pour Pâques, un projet commun est en cours de réalisation. Les GS et CP ont un projet commun de correspondance.

Une rencontre commune pour les Olympiades et la visite des GS aux CP avec visite de l'école sont prévues en fin d'année.

Collège : Des conseils Ecole/Collège avec des enseignants du cycle 3 (CM1 et CM2) des professeurs, le principal et l'inspectrice ou des conseillers pédagogiques, sont organisés 2 fois par an. Le prochain aura lieu au collège de Jouars-Pontchartrain le 4 avril. Les enseignants du cycle 3 bénéficient d'une formation commune aux enseignants du collège (s'ils sont remplacés dans leur classe) : cette année sur l'empathie.

Une journée de visite du collège avec participation aux cours est prévue en fin d'année. La date est à fixer.

Périscolaire : L'école travaille en partenariat avec l'accueil de loisirs, comme pour la labellisation Eco-Ecole ou le spectacle commun de fin d'année.

Projets et sorties des classes:

Spectacle de Noël : Toutes les classes se sont rendues à la Maison du Jeu de Paume le 7 décembre pour le spectacle « En avent ». Petits et grands ont apprécié ce moment où toute l'école est réunie. Nous remercions l'ASLC et les services techniques pour le prêt, l'organisation avec la compagnie et la préparation de la salle.

Animations communes : Cette année, l'école s'est engagée dans plusieurs actions et animations communes aux 9 classes.

-Dessin contre la faim (Projet pour l'association contre la faim) où, après une sensibilisation sur les enfants vivant dans des camps et souffrant de la faim (vidéo, affiches...) les élèves ont dessiné 4 cartes postales chacun qui ont ensuite été vendues au profit d'Action contre la faim. La vente a rapporté 1326€ à l'association. Les enfants ont été très intéressés par le projet et ravis du résultat.

-Body song : Il s'agit d'un atelier d'1 h sur les percussions corporelles auquel toutes les classes vont participer les 18 et 25 mars.

-Savants fous : Les 2 et 4 avril. Il s'agit d'aborder les sciences de manière ludique, nous avons choisi 3 ateliers : atelier mécanique : « Machines rigolotes », police scientifique : « Les savants mènent l'enquête », habitat de différentes cultures : « C'est fait maison ». Toute la journée, les élèves participent à des expériences, résolvent des énigmes avec un spectacle à 15h.

-Salon des Arts : les 21/02 et 22/02. Toutes les classes se rendent à la MJP pour une séance de 45 min. Ils sont accueillis par des artistes, et visitent le salon en petits groupes avec les explications des artistes. Un grand merci à l'équipe organisatrice du Salon d'Art et ses artistes, ainsi qu'au personnel de la MJP pour son accueil toujours chaleureux, les élèves et les enseignants ont beaucoup apprécié cette visite

Les **CE2** passeront en juin le permis piéton, préparé en classe par les enseignants avec la mallette Prévention MAIF (DVD, livret, diplôme)

CM1 et CM2 : Le 3 juin, les CM1 et CM2 bénéficieront d'une intervention sur les dangers d'Internet, offerte à l'école par la FCPE.

Pour la 3^{ème} année, la FCPE organise le projet Initiative avec les dessins des enfants.
Cette année, l'objet sera un dessous de plat.

Carnaval dans le village : samedi 23 mars.

L'école organise une journée déguisée le jeudi 14 mars.

Fête de fin d'année : Mardi 18 juin à 18h30, avec le centre de loisirs, sur le thème : « Sur un air de jazz. » Les parents d'élèves organiseront un buffet à la suite du spectacle. En lien avec le projet Eco-Ecole, des gobelets réutilisables seront proposés.

Au mois de juin, les dictionnaires CM2 seront remis par un élu et les permis piéton CE2 par un policier municipal, en classe.

C –QUESTIONS POUR LA MAIRIE

Compte-rendu de la réunion sur le PEDT

Une réunion sur la mise en œuvre du Projet Educatif du Territoire a eu lieu le 11/02. Celui-ci a été mis en place au moment du passage aux 4 jours 1/2 pour une organisation scolaire/périscolaire. Ce projet s'applique en partenariat avec les écoles, la mairie, les associations. La réunion du 11/02 avait pour objectif de déterminer comment, à partir du document, traduire les orientations pédagogiques en actions sur le terrain. En priorité : engager l'enfant dans une démarche citoyenne, renforcer l'accès à la culture, promouvoir le caractère éducatif. Tous les partenaires doivent travailler ensemble afin que l'enfant ait un repère et soit dans la continuité, dans un cadre de vie commun et cohérent : à l'école, dans les associations, dans la rue...Intégrer l'enfant dans la ville.

Ces réunions auront lieu 3 fois par an. La mairie s'est aussi engagée dans la mise en place de la charte qualité du Plan Mercredi.

L'accueil de loisirs travaille en continuité avec l'école et ses projets : poésie, savants fous, jazz...

Informatique,T.N.I, Internet : état des lieux, besoins :

Salle informatique : Il y a actuellement 6 postes en fonction, pour les classes de plus de 24 élèves cela ne suffit pas. Au budget du 8 avril devrait être voté l'équipement de la salle avec 8 ordinateurs. Les classes s'y rendent par ½ classe et les élèves sont donc 12 à 15 dans la salle

Internet : Quelques problèmes de connexion dans les classes qui sont résolus par la maintenance de la mairie.

TNI : Commande du TNI pour la 9^{ème} classe, celle de Mme Gourlé. Toutes les classes de l'école seront équipées.

Commande investissement :

La commande de remplacement des tables et chaises de la classe de Mme Lindron sera traitée en priorité, les anciennes tables se fissurant au fur et à mesure. Par conséquent, la commande pour les tables de la future salle de réunion (la salle des maîtres devenant trop petite) est reportée à l'année prochaine.

Facturation cantine et accueil de loisirs :

Lorsque l'enseignant est absent, non remplacé et que l'élève a été récupéré par les parents pour éviter une répartition trop nombreuse, le repas et l'accueil de loisirs ne sont pas facturés.

Travaux à venir :

Le château d'eau va être détruit cet été. Il n'y a pas de projet d'aménagement de l'entrée de l'école pour l'instant. Le parking va être agrandi.

Les arbres de la cour, le long de la grille ont été enlevés car des branches mortes pouvaient tomber.

De jeunes arbres de différentes essences ont été plantés à la place.

Prochain conseil d'école : Mardi 21 mai 2019 de 19h à 21h.

LE CONSEIL D'ECOLE EST CLOS A 21H15.

L.GOURLE SECRETAIRE

MC. COSCINO-MOLLARD, DIRECTRICE